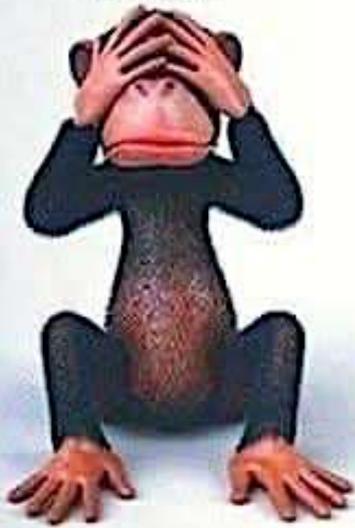


Le monde d'aujourd'hui

beauté
du
coeur

je ne vois rien
mais j'invente
tout...



je comprend rien
mais je déforme
tout...



je dis rien
mais je juge
tout...



VU PAR URBS (FRANCE)

CARTOONING FOR PEACE

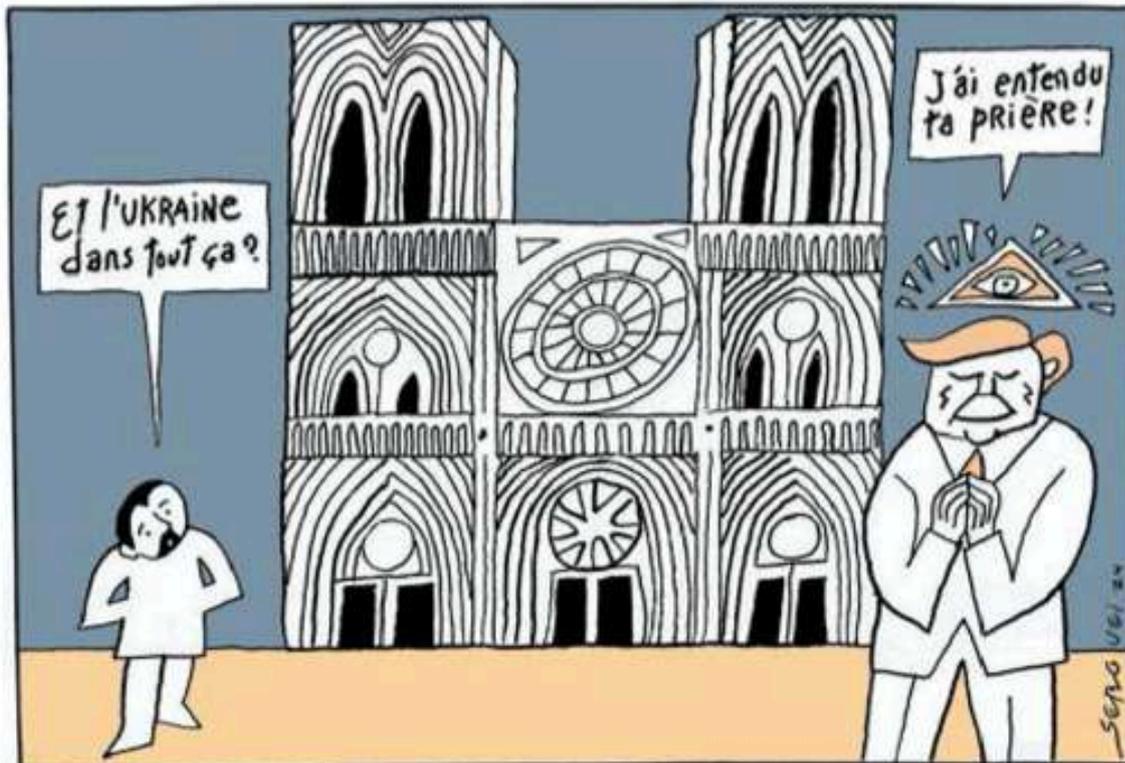
C'EST REPARTI!!

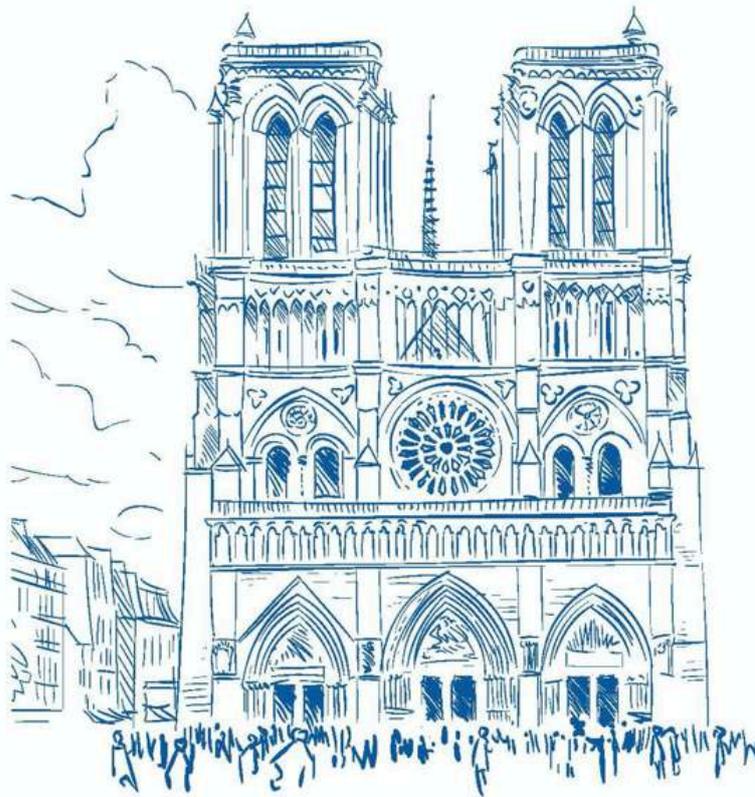


Ah, le bon temps ! | PAR SERGUEI



Miracle à Notre-Dame | PAR SERGUEI





NOTRE-DAME DE PARIS ROUVRE SES PORTES

MAPEI est fière
d'avoir participé
à cet extraordinaire
projet de restauration.



EN SAVOIR PLUS



Emmanuel, le solitaire | PAR SERGUEI



A l'École polytechnique, le flou de la « pantoufle »

Les diplômés de l'X doivent désormais rembourser leur rémunération s'ils n'ont pas travaillé pour l'Etat

Edouard Le Goas s'est toujours senti « redévolable ». Fils d'agriculteur, ce brillant élève incarne la méritocratie à la française. À la sortie du lycée, en 2013, il décroche une bourse pour financer ses études en classe préparatoire mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur. Il intègre ensuite la prestigieuse École polytechnique, où il est rémunéré à hauteur de 900 euros mensuels : les polytechniciens, sous statut militaire pendant toute leur scolarité, touchent une solde spéciale de 512 euros brut, à laquelle s'ajoute une indemnité de 443 euros brut.

Pendant ses études, cette somme permet à Edouard Le Goas de payer son loyer, ses dépenses courantes et de se constituer une petite épargne : « J'avais largement de quoi subvenir à mes besoins et, surtout, jamais je ne me suis senti ostracisé à l'école, alors que je ne suis pas issu du même milieu social que la plupart de mes camarades. La solde met tout le monde sur un pied d'égalité. » Aujourd'hui, le jeune homme de 29 ans se dit « fier de pouvoir rendre une partie de ce qui [lui] a été donné ».

Car Edouard Le Goas est un « X2015 ». Il a intégré l'École polytechnique cette année-là, au moment de la réforme du régime de la « pantoufle » : désormais, les élèves n'ayant pas intégré un grand corps de l'Etat – comme le corps des ingénieurs des Mines, celui des Ponts ou encore de l'armement – sont tenus d'accomplir un an de service public dans les cinq ans qui suivent la sortie de l'École, à savoir 2024 pour la première promotion concernée (la scolarité complète dure quatre ans), et dix ans de service dans les vingt ans qui suivent cette sortie. Le cas échéant, ils devront rembourser la pantoufle : environ 34 000 euros. Une première : aucun polytechnicien n'était tenu de s'acquitter de cette somme jusqu'à présent. Hormis ceux, très peu nombreux, choisissant de devenir fonctionnaires mais ne le restant pas dix ans.

Le recouvrement de la pantoufle devrait concerner près de la moitié de chaque promotion, pour des ressources escomptées supérieures à 6 millions d'euros par an, détaille Laure Fau, secrétaire générale de l'École polytechnique : « La somme sera attribuée au développement de l'enseignement et de la recherche, ainsi qu'à l'immobilier de l'école. »

La première année, néanmoins, le montant pourrait être moins important, précise-t-elle : « Nous ignorons si la réforme a modifié le comportement des élèves, en les incitant à effectuer une année de service public dans les cinq années suivant leur diplomation pour ne pas avoir à rembourser. Il est possible que nous ayons à gérer des situations litigieuses, avec des points qui restent à éclaircir. »

Des carrières dans le privé

En 2020 déjà, la Cour des comptes s'inquiétait des difficultés d'application de la réforme, en raison de « nombreuses zones d'ombre » : « Les anciens élèves qui ne sont pas admis dans les corps de l'Etat sont tenus au remboursement, sauf s'ils accomplissent leurs obligations de service public auprès d'une entité (...) auprès de laquelle un fonctionnaire peut être détaché. Or, la liste de ces entités est large et l'application du décret à des non-fonctionnaires pourrait s'avérer juridiquement complexe », lit-on dans le rapport de la juridiction financière.

Pour gérer le recouvrement de la pantoufle, l'école a créé un service mixte associant la direction des affaires financières et l'agence comptable. « La direction des affaires juridiques va trancher sur les



FRED PÉALAT

situations individuelles, tandis que le service mixte s'occupe des modalités pratiques du recouvrement. Nous avons d'ores et déjà renforcé nos équipes, mais peut-être devons-nous encore les augmenter selon la complexité des situations à gérer », relate Laure Fau. Pour reconstituer la trajectoire de ses diplômés, l'école a développé la plateforme Xtrajectoire. Les X2015 ont jusqu'à la fin du mois de janvier 2025 pour y déposer les documents attestant de leur parcours professionnel.

Fin novembre, plus d'un quart de la promotion avait déjà complété son dossier, dont Edouard Le Goas, qui travaille aujourd'hui pour Enedis, une filiale d'EDF. Pourtant, l'ingénieur ignore encore s'il devra s'acquitter de la pantoufle : « Je ne crois pas, EDF est détenue par l'Etat. Mais est-ce que j'en suis convaincu parce que j'accomplis un service public, ou parce que ça m'intrigue ? La réforme n'est pas claire, on ne sait pas vraiment qui va devoir rembourser, et qui sera exonéré. Je préfère anticiper, donc je mets de côté. »

Comme Edouard le Goas, tous les polytechniciens contactés saluent une réforme qui, pour reprendre ses mots, « casse l'image élitiste des polytechniciens, accusés de prendre l'argent et de le garder pour eux ». Ils sont nombreux pourtant à dénoncer l'opacité du système de recouvrement, qui découragerait par ailleurs les polytechniciens à innover ou embrasser des carrières alternatives.

Certains remettent même en question le bien-fondé de la rémunération perçue lors de leurs études, alors que les polytechniciens optent majoritairement pour des carrières dans le privé. Selon les chiffres communiqués par l'école, 57 % des X2017 ont rejoint le monde de l'entreprise, 27 % ont opté pour un doctorat, et seuls 16 % ont rejoint le secteur public.

Dans son rapport de 2020, la Cour des comptes préconisait un réexamen du mode actuel de rémunération des élèves : « Dans la plupart des écoles de formation de la fonction publique, comme l'École nationale d'administration [ENA, devenue Institut national du service public], l'École nationale de la magistrature, les écoles militaires d'élèves officiers de carrière, l'essentiel des élèves, sauf exception, sont recrutés au sein de

Le recouvrement de la « pantoufle » devrait concerner près de la moitié de chaque promotion

l'administration à l'issue de leur scolarité. Tel n'est pas le cas à l'École polytechnique. (...) Le bien-fondé des rémunérations perçues par les élèves au cours de leur scolarité, qui s'apparentent à un prêt étudiant à taux zéro, paraît dans ce contexte discutable », conclut la juridiction financière.

« La question de la rémunération des polytechniciens renvoie au statut des écoles du pouvoir en France. Historiquement, les institutions les plus prestigieuses, celles qui accueillent les cadets du système scolaire, à savoir l'X, les Écoles normales supérieures et l'ENA, conduisent aux services de l'Etat », analyse François-Xavier Dudouet, sociologue et directeur de recherche au CNRS. Mais aujourd'hui, poursuit-il, l'Etat recrute de moins en moins dans ces viviers et, à l'inverse, les diplômés de ces grandes écoles préfèrent faire carrière dans les grandes entreprises : « Les polytechniciens et l'Etat ne regardent plus dans la même direction, le divorce est prononcé. Pourquoi donc continuer à payer des gens qui ne vont ensuite pas servir l'Etat ? »

Un système aberrant

Sous le couvert de l'anonymat, Romain, 26 ans, raconte avoir sollicité à plusieurs reprises l'École polytechnique pour savoir s'il sera soumis au remboursement de la pantoufle. L'ingénieur effectue une thèse Cifre – un dispositif permettant aux entreprises de recruter un doctorant – sur la décarbonation de l'industrie. « La réponse fut, en substance, que cela sera jugé au moment de rembourser. Je risque de me retrouver un jour avec le couteau sous la gorge », s'inquiète le jeune homme.

S'il trouve la réforme « légitime », tout comme la rémunération perçue pendant ses années de scolarité à l'X – « la solde, c'est ce qui fait que je m'investis en France et pas à l'étranger. Elle induit une dette financière et morale envers son pays » – Sylvain Delgendre, X2019, s'inquiète du sort des polytechniciens qui, comme lui, ont choisi la voie de l'entrepreneuriat.

Pour clore son parcours à l'école, l'homme de 24 ans a effectué son année de spécialisation à HEC Paris, où les frais de scolarité annuels s'élevaient à 20 000 euros. Il a ensuite monté une start-up avec

un camarade ayant suivi le même cursus. « On s'est endettés pour HEC et dans quelques années, on va devoir rembourser 34 000 euros chacun pour la pantoufle. On ne pourra pas les débloquer de notre boîte, il faudra les sortir de notre poche », résume l'ingénieur.

Ainsi, poursuit-il, « les encouragements récurrents de l'école à entreprendre trouvent un écho auprès des étudiants issus des catégories les plus aisées ». Interrogée sur le sujet, Laure Fau rappelle que « lorsque l'innovation aboutit à un succès, les élèves ont la possibilité financière de rembourser la pantoufle ». Elle précise également qu'un échelonnement du remboursement sera possible, en cas de difficultés financières.

Grégoire Roussel, X2015, trouve les règles de la réforme « un peu aveugles ». L'ingénieur de 28 ans a rejoint Wandercraft, une entreprise qui commercialise des robots exosquelettes permettant à des personnes parapaliquées de marcher : « À la sortie de l'école, j'ai regardé les offres dans la fonction publique. En tant qu'ingénieur logiciel, je n'ai rien trouvé de satisfaisant. Je travaille pour l'inclusion des personnes handicapées, je n'ai pas non plus l'impression de gaspiller l'argent de l'Etat. »

Grégoire Roussel évoque également le cas d'un camarade « bifurqueur », qui a rejoint une association œuvrant pour la remise en valeur du patrimoine agricole : « Tous ceux qui sont sortis des trajectoires standards, acceptant de revoir à la baisse leur rémunération, auront clairement du mal à mettre de côté 30 000 euros. » Le jeune homme se dit néanmoins d'accord avec « le principe du remboursement », et ne remet pas en question le régime des polytechniciens, qui méritent même, selon lui, d'être élargi à l'ensemble de la population étudiante, sous forme d'un prêt à taux zéro.

Sous le couvert de l'anonymat, Antoine, X2013, juge à l'inverse hypocrite ce système de rémunération : « On perçoit une solde en tant qu'élève militaire, mais, exception faite du stage militaire qui a lieu lors des premiers mois de scolarité, les étudiants sont complètement civils dans leurs activités. » Il dénonce un « système aberrant, qui habitude à avoir des privilégiés » et crée beaucoup de ten-

« Est-il normal que l'Etat investisse le plus pour ceux qui en ont le moins besoin ? »

JULIE GERVAIS
maîtresse de conférences
en science politique

sions au sein de l'école, « notamment avec les étudiants étrangers, qui partagent la vie de leurs camarades, mais ne sont pas payés ». Elle cite également les nouvelles formations récemment déployées par l'X, des bachelors aux masters, « avec des gens qui se retrouvent parfois à suivre les mêmes cours, sauf qu'ils paient 15 000 euros l'année, là où l'ingénieur polytechnicien non seulement ne paie rien, mais est payé ».

Pas de remise en question

Pour Julie Gervais, maîtresse de conférences en science politique à l'université Paris-1, la rémunération des polytechniciens relève d'un « double contresens historique ». Cette spécialiste de la haute fonction publique et autrice de *L'impératif managérial* (Presses universitaires du Septentrion, 2019) explique : « A l'origine, la scolarité est rémunérée car l'X forme des ingénieurs destinés à l'armée et l'administration. Il s'agit de rendre la fonction publique attractive, auprès de personnes issues de tous les milieux sociaux. Or, tout au long du XX^e et du XXI^e siècles, l'école n'a cessé de s'autonomiser de l'Etat et des grands corps. Quant au recrutement à l'X, il est inégalitaire. Très masculin, et concentré sur les classes sociales les plus aisées. Est-il normal que l'Etat investisse le plus pour ceux qui en ont le moins besoin ? »

Face à ces critiques, l'école insiste sur les politiques menées pour promouvoir l'égalité des chances : « Nous faisons de la sensibilisation et du tutorat en classes prépa et en lycée, notamment dans les lycées de province, détaille Laure Fau. Après, il faut réussir les concours. » Et l'École polytechnique n'envisage pas de remettre en question la rémunération, poursuit M^{me} Fau : « La rémunération est liée au statut militaire des élèves, et l'école y est très attachée. Par ailleurs, elle permet aux étudiants de s'investir pleinement dans leurs études, et est très appréciable en termes d'égalité des chances. »

Historien, spécialiste de l'histoire des élites sociales, Christophe Charle insiste sur le poids de la tradition dans cette école fondée en 1794, et militarisée en 1804 par Napoléon I^{er} : « Tous les projets qui ont tenté de redonner un statut civil à l'école ont échoué. La tutelle du ministère des armées fait partie du standing de l'X. Sans elle, l'école perdrait de son aura. » Pour le sociologue Adrien Delespierre, la réforme de la pantoufle reste purement symbolique tant qu'elle ne s'inscrit pas dans une réflexion plus générale sur l'enseignement supérieur : « On n'interroge pas le fait de continuer à fournir autant d'argent aux grandes écoles, alors que les universités, là où se produit majoritairement la recherche, sont délaissées par les pouvoirs publics. Combien de temps va perdurer ce système à deux vitesses ? »

Une question qui résonne avec l'actualité autour du vote du budget 2025, où le projet de loi de finances du gouvernement de l'ancien premier ministre Michel Barnier envisageait une nouvelle ponction sur les budgets, déjà contraints, des universités. ■

MARGHERITA NASI

BASTIAN au sommet au moins un prix mérité

« 2ème prix pour mon livre HALLYUWOOD (et ma promotion pour le cinéma et la culture coréens) :
CULTURE FRANCE KOREA AWARD 2024 !!!!



Je suis tellement heureux et honoré !!!

Le jeudi 5 décembre, j'ai eu l'immense privilège de recevoir le prix Culture France Corée 2024 au Centre Culturel Coréen présenté par Son Excellence M. MOON Seoung-hyun, Ambassadeur de la République de Corée en France.

Créé en 1999, ce prix prestigieux reconnaît l'engagement de longue date à promouvoir une meilleure compréhension de la culture coréenne en France, ainsi qu'une contribution significative apportée au cours de l'année du prix. Parmi les lauréats précédents figurent des personnalités et des institutions renommées telles que le chef d'orchestre Chung Myung-whun, le pianiste Paik Kun-woo, la Cinémathèque Française, le Forum des Images et le Festival des 3 Continents à Nantes.

Cette année, deux récipiendaires ont été honorés : la Fédération Française de Taekwondo et Disciplines Associées (FFTDA) pour leur travail exemplaire depuis 1986 et leur médaille d'or olympique, et moi-même.

La cérémonie a rassemblé 170 invités, dont des personnalités notables telles que Fleur Pellerin, ancien ministre français de la culture, Julien Rousseau, chef de l'unité du patrimoine asiatique au musée du quai Branly, Jeanne



d'Hauterres, maire du 8ème arrondissement de Paris, ainsi que de nombreuses personnalités des sphères culturelles et artistiques. En marge de cet événement mémorable, une cérémonie du thé émotionnel et un défilé de mode hanbok époustouflant ont été organisés.

Je voudrais exprimer ma profonde gratitude à Son Excellence Moon Seoung-hyun, M. Lee, Directeur du Centre culturel coréen, et à leurs prédécesseurs, MM. Choi et John. Mes remerciements vont également au comité Culture France Korea Award et à l'équipe remarquable du Centre culturel coréen pour leur soutien indéfectible.

Un merci sincère à Georges Arsenivjc et Boris Guilbert, mon ange gardien éternel à E/P/A, ainsi qu'à tous ceux qui m'ont soutenu dans la création d'Hallyuwood : Georges, Fabien, Pierre, et tant d'autres. Ma gratitude s'adresse à mes parents, à ma fille et à mon grand amour pour supporter mes absences, mes doutes et mes humeurs.

Enfin, merci à vous tous, pour votre loyauté et votre soutien indéfectible. Tu étais avec moi, en esprit et en cœur, sur cette scène. Ce prix est aussi le vôtre. » BM









Éditorial

Fin d'année 2024 et perspectives 2025

L'année 2024 se termine. Nous allons bien sûr jeter un œil en arrière et surtout regarder vers l'avenir. Notre Assemblée Générale annuelle prévue le 30 janvier 2025 examinera le Rapport annuel d'activité, le bilan financier 2024 et réfléchira aux projets possibles en 2025. Que pourrons-nous et que voudrons-nous faire ? Avec quels moyens ? Bonne lecture de notre Lettre de décembre et Rendez- vous le 30 janvier. En attendant, continuons nos bonnes pratiques d'amitié, de solidarité, d'échanges interculturels, de soutien à la francophonie et à la **vietnamophonie** et ne manquons pas d'inventer de nouvelles pratiques ! Bonnes fêtes de fin d'année.

Amitiés

Nicole Trampoglieri, Présidente



1 À Hanoi

**1.1 Le 16 novembre,
cérémonie de célébration
du 40^e anniversaire du
campus
du Département de
français de l'ULIS
et de la Journée des
enseignants vietnamiens
Histoire du Campus, un
symbole d'amitié**

Le campus comprend des bâtiments avec des salles de classes multimédia aux normes internationales, des locaux

administratifs, un auditorium, une bibliothèque, deux réservoirs d'eau, deux lacs, des ponts sur les réservoirs d'eau et des passerelles couvertes. Le projet a été lancé en 1979.

Après cinq ans de construction, le campus a été inauguré le 19 avril 1984 en présence des représentants des ministères des Affaires étrangères des deux pays et de l'ancienne Ministre de l'Éducation, Nguyễn Thi Bình, qui, rappelons-le, a participé à des réunions stratégiques à Choisy le Roi de 1968 à 1973 pour obtenir la paix au Vietnam. Ce Campus est l'un des symboles typiques des relations d'amitié entre la France et le Vietnam.

[Le campus du Département de français de l'ULIS. Photo : ULIS/CVN](#)



Cérémonie du 40^{ème} anniversaire du Campus

Photo : Quê Anh/CVN

"Aujourd'hui, nous célébrons le 40^e anniversaire de l'inauguration de ce campus ... Ce lieu emblématique de notre université, où des générations d'étudiants ont partagé leur passion pour le français, incarne l'excellence de l'enseignement du français au Vietnam ... Ce lieu symbolise aussi l'ouverture de notre université sur le monde, notre engagement pour le dialogue interculturel. Nous y formons des citoyens éclairés, conscients des enjeux globaux, prêts à construire

une société plus inclusive", a déclaré Nguyễn Xuân Long, Recteur de l'ULIS.

Pour l'Ambassadeur de France, Olivier Brochet, le Département a été "créé pour répondre aux besoins de formation en langue française dans le contexte de la coopération culturelle entre le Vietnam et les pays francophones, ... Il est reconnu pour son excellence académique, son approche innovante de l'enseignement des langues et ses partenariats internationaux. Aujourd'hui encore il continue d'évoluer en intégrant des méthodologies modernes et en s'adaptant aux besoins d'un monde globalisé".

Remise des prix du Concours "Campus du Département de français Un air de nostalgie"

- La remise des prix du concours de photos, vidéos et produits écrits s'inscrivait dans le cadre de l'événement du 16 novembre.

Lancé le 6 octobre et conclut le 6 novembre, ce concours avait pour thème Le campus du Département de français (architecture, paysage, personnages, valeurs historiques et culturelles, souvenirs et autres



activités...), l'amour, la fierté et l'attachement du candidat pour cet ouvrage. En un mois, le concours a rassemblé 25 photos, 9 vidéos et 28 productions écrites.



"Étudiants, anciens étudiants et professeurs ont participé à ce Concours"



1. 2 À Dong Da, le 17 novembre, Cérémonie de remise des Prix et des cadeaux du Concours de lecture à l'école Nam Thanh Cong dans le cadre de la Fête des Enseignants

Le Concours annoncé dans notre Lettre précédente s'est bien passé. Vidéos en ligne sur notre site aafv94.com Bravo à notre amie Phuong, à l'équipe des professeurs de français et à toute l'école. Prix et cadeaux ont été remis aux meilleurs lecteurs des classes bilingues. Nous sommes heureux d'y avoir contribué financièrement et moralement.



1.3 Au Département de français, le 3 décembre,



Joie de la classe 24 F3 Depuis quelques années, le Département organise des cours professionnels pour orienter les étudiants vers le marché du travail francophone au Vietnam et il essaie d'obtenir de l'aide des entreprises gérées par d'anciens étudiants du Département. Par exemple, le 3 décembre, la classe 24 F3 de notre amie Thuy.



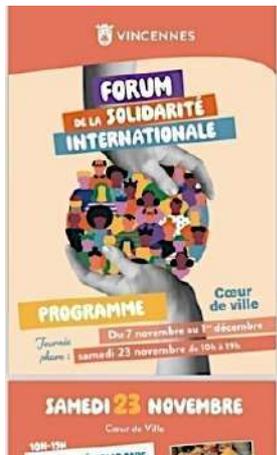
Lise était heureuse de recevoir M. Nguyen Minh Thang, directeur de la société iLOTUS TOURS et d'échanger avec lui sur les opportunités d'emploi, les compétences à l'intérieur et à l'extérieur de l'industrie du tourisme.

La professeure de français Trinh Bich Thuy et sa classe accueillent le chef d'entreprise Nguyen Minh Tang dont l'agence locale est basée à Hanoi, il est expert en voyages sur mesure au Vietnam,



au Laos, au Cambodge.

Plus d'infos sur son Facebook <https://www.facebook.com/iLOTUSTOURS.FR>



2 Dans le Val de Marne 2.1 À Vincennes, le 23 Novembre, Forum de la Solidarité Internationale

*Raymond, Jeannine,
Nicole et Maud*



Nous avons tenu un stand avec nos amis de Vincennes, Stéphane et Maud. Nous avons accueilli de

nombreux visiteurs de tous âges, des enfants et des adolescents accompagnés par leurs parents, tous désireux d'en savoir plus sur le Vietnam, sur l'histoire et les activités de notre Association, sur les priorités de notre Comité. Ils n'ont pas manqué d'acheter de l'artisanat, ce qui nous a permis de réaliser une belle recette.

2.2 À Choisy le Roi, le 8 décembre, Fête choisyenne des Solidarités Après-midi convivial, festif et solidaire

Nous avons tenu une table de vente d'artisanat et surtout nous avons échangé, retrouvé des amis, rencontré des partenaires potentiels.



3 Interculturel Interlinguistique

Bonne nouvelle de Dalat :

lancement de cours en ligne de vietnamien

Après 12 ans de promotion de la francophonie au Vietnam, notre ami Nicolas Leymonerie se lance dans celle de la *vietnamophonie*, les deux devant aller de pair pour des relations équitables".

Il se prépare à ouvrir ses premiers cours en ligne pour enseigner la langue vietnamienne aux Francophones, selon une méthode originale s'appuyant sur une dizaine d'années d'expérience. Ces cours sont destinés aux publics francophones de tous niveaux. Dès ce week-end des 14 et 15 décembre à 20h00, heure du Vietnam, et 14h00, heure française, il commence à proposer des réunions d'information "pour présenter cette méthode ... avec pour mission de faire dépasser le mur des tons." N'oublions pas en effet que le Vietnamien est une langue tonale, ce qui la rend si difficile à prononcer pour nous les Occidentaux. Nicolas recueille les inscriptions pour participer aux réunions d'information à travers ce formulaire : <https://forms.gle/d5L7DZQxA7voMX8F6>

N'hésitez pas à le consulter et à le communiquer à des personnes qui peuvent être intéressées.

4 AG Annuelle du 30 janvier 2025

L'AG se tiendra dans notre Local 8 Place de l'Église à partir de 18 h 30. Elle nous permettra d'analyser le Rapport d'activité et le Rapport financier 2024, le budget prévisionnel 2025, d'analyser les projets 2025, et de procéder au renouvellement de notre Conseil d'Administration.

Sans attendre la convocation, vous pouvez réserver votre soirée et annoncer votre participation. Merci à vous !

5 Rappel Lettre Spéciale Cérémonie du 11 Novembre 2024 106^{ème} anniversaire de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale Hommage aux soldats et ouvriers vietnamiens

morts pour la France

La LS N°4 est en ligne sur notre site aafv94.com

Cette Lettre Spéciale a suscité de nombreuses réactions en France et au Vietnam. En voici quelques extraits : " merci d'honorer la mémoire de ces vietnamiens morts pour la France, on a trop tendance à les oublier", "merci pour cet émouvant devoir de mémoire", "merci pour cet article très intéressant sur l'implication de ces travailleurs indochinois", "je suis touchée de lire votre lettre ... la guerre est pour moi terrible ... je suis vraiment reconnaissante du sacrifice de nos ancêtres", ... Si vous ne l'avez pas déjà fait, ne manquez pas de lire cette Lettre et de réagir. Elle est pour nous une manière de faire connaître l'histoire du Vietnam.



KHOA NGÔN NGỮ & VĂN HOÁ PHÁP
TRƯỜNG ĐẠI HỌC NGOẠI NGỮ - ĐHQGHN



Merci aux élèves et professeurs de l'école
Nam Thanh Cong de Dong Da, aux étudiants
et enseignants
du Département de français de
l'Université nationale Hanoi



**Vous pouvez consulter les
photos reçues
sur notre site**

www.aafv94.com

aafv.choisy94@gmail.com

Écrivez-nous 8 Place de l'Église 94600 Choisy-le-Roi

Consultez notre site <https://aafv94.com>

Téléphonez au : +33(0)6 32 63 43 84



Faites un don - Adhérez

Cotisation 30€

Personnes non imposables et étudiants 10€

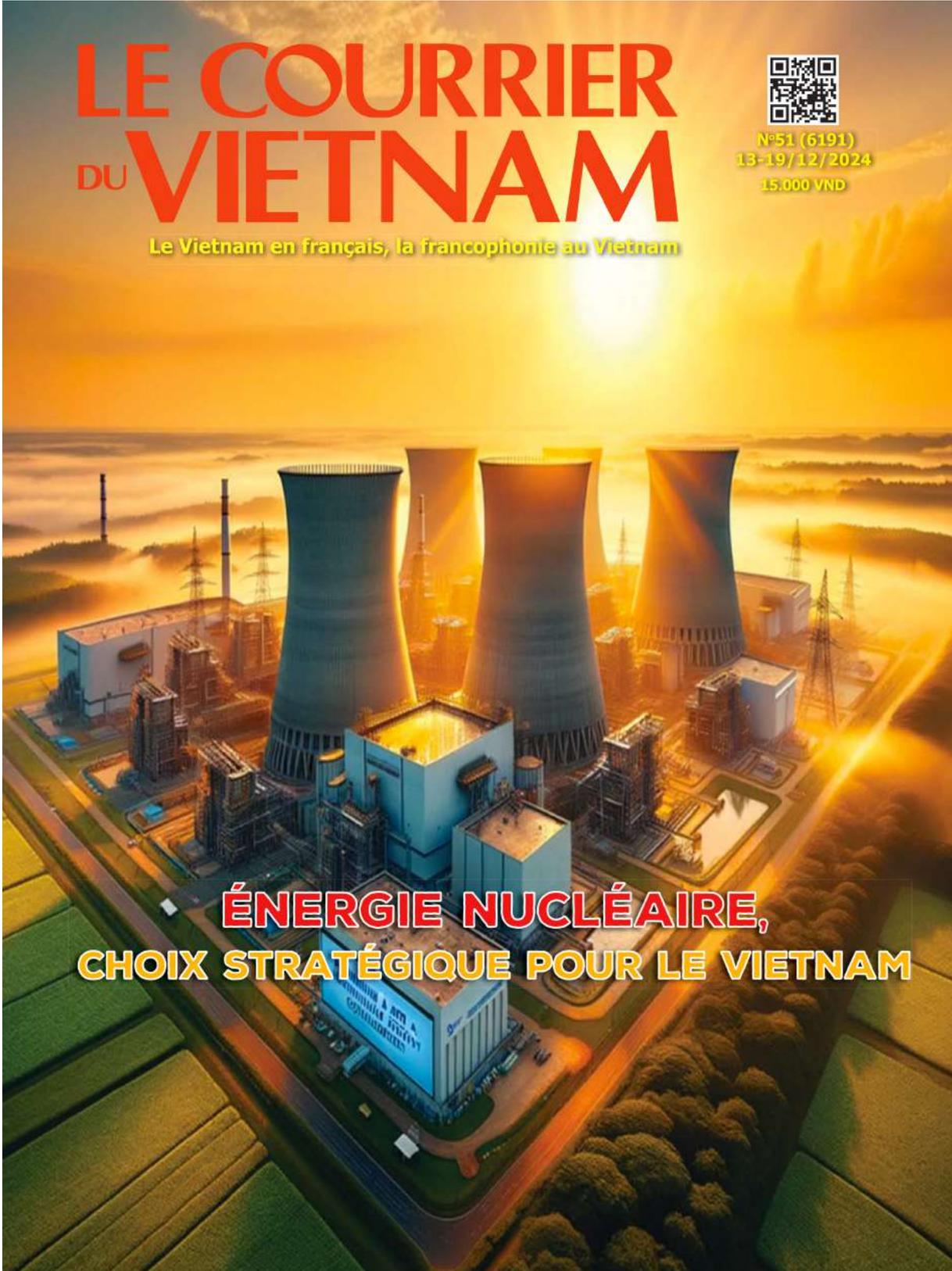
Abonnement à Perspectives 12€

LE COURRIER DU VIETNAM

Le Vietnam en français, la francophonie au Vietnam



N°51 (6191)
13-19/12/2024
15.000 VND



**ÉNERGIE NUCLÉAIRE,
CHOIX STRATÉGIQUE POUR LE VIETNAM**

POLITIQUE
Synergie Vietnam - Laos 6
pour de nouveaux succès partagés

ÉCONOMIE
Les produits agricoles vietnamiens 10
à la conquête du marché européen



DOSSIER
Le nucléaire, un enjeu d'avenir pour le Vietnam 15



INTERNATIONAL
Développement de l'énergie nucléaire : 24
une transition clé

DIASPORA
Trần Vu Hanh My : "Le vietnamien, c'est l'amour" 28

PORTRAIT
Une vie de combat pour faire entendre 30
la voix des oubliés

SOCIÉTÉ
32 Le lotus, fleur porteuse de prospérité

PHOTOREPORTAGE
36 Maypaperflower, fleur en papier d'art de Huế



CULTURE
38 Le Festival de la déesse Bà Chua Xu
au mont Sam sacré par l'UNESCO

SPORTS
44 Quand la joie se répand à chaque pas de course

SÉLECTION DU CONCOURS 2024
46 Club des étudiants pour le développement
durable : innover pour réussir

FRANCOPHONIE
48 L'IA dans la formation
à la traduction et à l'interprétation

CUISINE
58 Citrouille farcie à la viande et aux champignons



PUBLIREPORTAGE
60 Saigontourist : offres spéciales
pour terminer l'année en beauté

**LE COURRIER
DU VIETNAM**

Publié par l'Agence Vietnamienne
d'Information (AVI)

RÉDACTRICE EN CHEF : Nguyễn Hồng Nga

RÉDACTRICES EN CHEF ADJOINTES : Đoàn Thị Y Vi - Nguyễn Thị Kim Chung

Siège social : 79, rue Ly Thuong Kiệt, arr. de Hoàn Kiếm, Hanoi - Tél. : (+84) 24 38 25 20 96

Abonnement et publicité : (+84) 24 39 33 45 87 - Courriel : courrier@vnanet.vn

Bureau de représentation à Hồ Chí Minh-Ville : 116-118, rue Nguyễn Thị Minh Khai, 3^e arr. Hồ Chí Minh-Ville

Tél. : Publicité : (+84) 28 39 30 32 33 - Abonnement : (+84) 28 39 30 45 81 - Courriel : courrierhcm@gmail.com

Photo de la Une : VNA/CVN - Impression : VINADATAXA

Maquette : Marc Provot et Dang Duc Tuê - Permis de publication : 25/GP-BTTTT